



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation du parc nucléaire aux effets du dérèglement climatique

Question écrite n° 8294

Texte de la question

Mme Anna Pic interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur les politiques d'adaptation du parc nucléaire français aux effets du dérèglement climatique, notamment s'agissant de la montée du niveau de la mer. Un rapport de la Cour des comptes relatif à ce sujet, publié en mars 2023, fait état d'une vulnérabilité croissante des centrales nucléaires face au changement climatique, en particulier celles situées en bord de mer. Si des efforts d'adaptation ont déjà été mis en œuvre ou sont en cours de déploiement, le rapport en question souligne également que ceux-ci restent partiels et que la stratégie d'ensemble gagnerait à être clarifiée et renforcée. Ce constat apparaît d'autant plus pertinent que la relance du nucléaire français, basée sur la construction de six nouveaux réacteurs EPR2 à horizon 2038, pourrait s'accompagner de huit autres réacteurs dont les sites d'implantation ne sont pas connus à ce stade. Alors que ces installations sont amenées à fonctionner jusqu'à la fin du siècle, voire au-delà, il apparaît indispensable d'inscrire les décisions d'aujourd'hui dans une vision de long terme. Dans un contexte où les projections du GIEC estiment que la montée du niveau marin atteindra, à minima, un mètre d'ici à 2100, il semble indispensable que le choix des futurs sites tienne pleinement compte de cette réalité. Il en va du fonctionnement des centrales, mais aussi de leur sûreté et, *in fine*, de la sécurité des populations et de la préservation de l'environnement. Elle souhaite ainsi savoir si des études de préfaisabilité prenant en compte le changement climatique sont déjà à l'œuvre pour ces huit réacteurs potentiels et, dans l'hypothèse où certains seraient installés en zone littorale, de quelle manière l'État prévoit de prévenir les risques liés à la submersion. Elle lui demande également les mesures concrètes envisagées pour adapter les centrales existantes exposées à ces phénomènes, afin d'assurer leur sûreté à long terme.

Données clés

Auteur : [Mme Anna Pic](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8294

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2025](#), page 5982